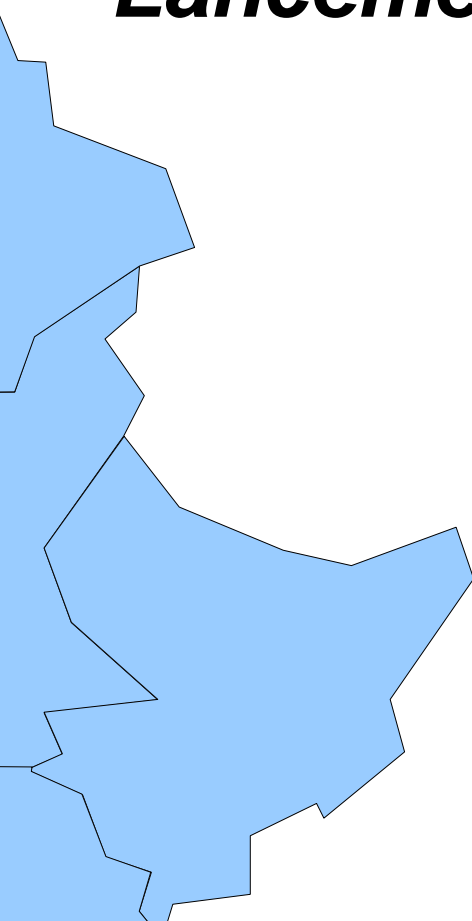




# ***Lancement de la campagne de sensibilisation « Saison cévenole »***



DDTM des Alpes-Maritimes

# Une instruction du gouvernement

Suite aux graves inondations des 3 et 4 octobre 2015, le gouvernement a adressé aux préfets des régions et des départements de l'arc méditerranéen l'instruction du 31 décembre 2015 visant à renforcer les mesures préventives face aux événements météorologiques extrêmes.

→ **Des actions concrètes**  
**qui nécessitent une implication forte des collectivités**

# Actions à mener par les communes en lien avec les services de l'État

- ✓ Réaliser les documents d'information préventive : DDRM et DICRIM

→ objectif : 100 % des DICRIM en 2017

- ✓ Réduire la vulnérabilité des habitations en particulier des parkings souterrains

→ recensement et analyse de la vulnérabilité à mener

- ✓ Améliorer la prise en compte du ruissellement dans les différents documents (PPRi, PAPI, PLU,...)

→ cf dispositions opposables du PGRI relatives au ruissellement urbain

# Actions à mener par les communes en lien avec les services de l'État

- ✓ Réaliser un contrôle des **campings** exposés
  - s'assurer de la bonne mise en œuvre des mesures préventives en matière de sécurité publique (dispositif d'alerte et d'évacuation préventive, présence d'aire de regroupement et de refuge, réalisation d'exercices annuels...)
  
- ✓ Réaliser les documents relatifs à la gestion de crise : **Plans Communaux de Sauvegarde** (PCS)
  - objectif : finalisation ou mise à jour des PCS sur toutes les communes fin 2016
  
- ➔ Nécessité d'une action collective et coordonnée relevant de responsabilités partagées entre l'État et les collectivités territoriales

# Se préparer à la saison cévenole

## Campagne de communication « saison cévenole »

lancée par courrier du 27 juin 2016

complément de l'instruction du gouvernement du 31 décembre 2015

suite à une recommandation de la commission mixte inondations (CMI) en mars 2016

Forte **probabilité de survenance** d'un épisode de pluies intenses entre le **1er septembre et le 15 décembre** (Météo France)

Objectif de la démarche : sensibiliser et préparer les populations les plus exposées aux épisodes de pluies intenses et améliorer la résilience des territoires

**→ développer sur nos territoires une véritable culture du risque**

Nécessité d'une mobilisation soutenue à tous les niveaux

# La campagne d'entrée dans la saison cévenole

Déploiement d'une importante démarche de **communication et d'information préventive qui impliquera fortement l'échelon communal**

- Lancement à l'échelle nationale le 20 août 2016, avec mise en ligne d'un **kit de communication** à diffuser largement
- Diffusion la plus large possible de la fiche réflexe sur les **8 bons comportements à adopter**
- **Financement de certaines actions** de sensibilisation menées par les communes situées en TRI ayant répondu à l'appel à projet national (20 000€ / TRI)

# La campagne d'entrée dans la saison cévenole

- ✓ Réunion d'échanges du 24 août 2016

Objectif : accompagner les communes dans le déploiement local de cette démarche et s'assurer que toutes les dispositions en matière de prévention des risques sont prises

- ✓ Réalisation d'**exercices de gestion de crise** sur la base des PCS pour s'assurer du caractère opérationnel des dispositions

- ✓ Réunion de la **commission départementale des risques naturels majeurs** (CDRNM) et du conseil départemental de sécurité civile (CDSC) le 14 septembre 2016

Objectif : coordonner les actions et initiatives locales